

## Connaître les termes juridiques et leurs définitions CORRIGÉ

### Exercice 1

1. Gouvernement fédéral. (Parlement : Constitué de la reine, des sénateurs et des députés, le Parlement est la partie législative du gouvernement.)
2. Réfugié. (Une personne immigrante n'est pas contrainte de quitter son pays, elle immigré volontairement. Un réfugié, lui, doit quitter son pays d'origine parce qu'il craint pour sa vie et sa sécurité.)
3. Casier judiciaire. (Les antécédents judiciaires : Liste des infractions commises se trouvant dans le casier judiciaire d'une personne.)
4. Union de fait. (Conjoint de fait : Deux personnes non mariées qui vivent ensemble dans une relation conjugale. L'union de fait, c'est l'état de ces deux personnes.)
5. Preuve. (Divulgarion : Dossier contenant toute la preuve recueillie par la police et le procureur de la Couronne contre l'accusé. L'accusé reçoit ce dossier après sa comparution pour préparer sa défense.)

### Exercice 2

1. Redevances
2. Accord de séparation
3. Accusé
4. Dividendes
5. Divorce
6. Condamnation
7. Raisons d'ordre humanitaire
8. Pardon
9. Secret professionnel
10. Absolution
11. Obligation de confidentialité
12. Mandat
13. Réfugié
14. Testament